

“Les filles sont des objets, des choses à plaisir. La fille est violée par son maître et ses enfants, voire même par les voisins de ce dernier, abstraction faite de son âge, sa taille, et au mariage elle tombe souvent enceinte”, a révélé M. Abeid, président de l’Initiative pour la résurgence abolitionniste en Mauritanie (IRA-Mauritanie), lors d’une conférence de presse.

Contrairement aux garçons, l’affection que la fille a envers ses enfants fait, selon le président de l’IRA-Mauritanie, qu’elle ne peut pas s’enfuir.

Biram Ould a aussi dénoncé les conditions d’existence “exécrables” des esclaves en Mauritanie, soulignant qu’ils travaillent sans salaire et subissent des sévices corporels et sexuels. Quand l’esclave qui a des biens décède, ses avoirs sont hérités non par ses enfants, mais par son maître”.

Malgré le vote en 2007 d’une loi criminalisant l’esclavage en Mauritanie, cette pratique dont sont “victime principalement les noirs” est toujours d’actualité dans ce pays.

Selon les organisations mauritaniennes de défense des Droits humains, depuis cette date, personne n’a été condamné pour pratique d’esclavage.

En décembre dernier, le président de l’IRA-Mauritanie, avait été incarcéré pour “avoir dénoncé des cas flagrants d’esclavage sur mineurs”, avant de bénéficier d’une grâce présidentielle, le 24 mars 2011.

Toutefois, Biram Ould Dah Ould Abeid a dit qu’il ne se lassera jamais de mener son combat. “La grève de la faim, la désobéissance civile et le blocus des rues, nous le ferons toujours pour faire abolir l’esclavage en Mauritanie”, a-t-il martelé.